

Date de la Convocation : 15/09/2015

**Objet : Délibération n° 15 09 02 : RECONDUCTION DES MARCHES PUBLICS 2016**

L'an deux mille quinze, le vingt-quatre septembre, le Comité du Syndicat Mixte de la Mouillonne s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CCVA, sous la présidence de M. ZDAN Michel.

Présents : MM. DISSEGNA Patrick (AUTERIVE) - BLANCHOT Dominique (BEAUMONT/LEZE) - BRIOL Patrick (CAUJAC) - GUY David (CINTEGABELLE) - LACAMPAGNE Patrick (ESPERCE) - LORRAIN Jean-Luc (GRAZAC) - ASQUIE Jacques (GREPIAC) – VESELY Guy (LABRUYERE-DORSA) - CAZAJUS Joël (LAGRACE-DIEU) – PONS Alain (LE VERNET) - RAMOS J-Louis (MIREMONT) - DUPRAT Serge (PUYDANIEL) - BEZIAT Denis (VENERQUE) – RIVELLA Alain, - MAGGIOLO Serge, ZDAN Michel, PASQUET Wilfrid, AZEMA René, POURRINET Jacques, CAILLAT Pierre-Yves (CC Vallée de l'Ariège), PARACHE Sabine, ESTANG Nadia , MATHE Nicole (C.C. Lèze-Ariège-Garonne)

Excusé et représentés : MM. DEMANGE Serge (LE VERNET) représenté par M. PONS Alain - TISSEIRE Bernard (CCLAG) représenté par MATHE Nicole - BAYONI Pascal (CCVA) représenté par M. BLANCHOT Dominique

Excusés: MM. PACHER René (AURAGNE) - COUZIER Jean-Jacques (MAURESSAC) - BLANC Jean-Claude (CCVA) - CHENIN Jean (CCVA) – DIDIER Claude (CCVA) -

Secrétaire de séance : M. CAILLAT Pierre-Yves

Monsieur le Président précise que certains marchés peuvent être renouvelés, après avis du comité syndical.

Il propose donc de renouveler avec les prestataires actuels, les marchés suivant :

- 1- Transport et traitement (en groupement de commande avec Colaursud) pour :
  - o les ordures ménagères conclu avec VEOLIA PROPLETE
  - o les emballages ménagers (recyclables secs, papier et journaux, revues et magazines) conclu avec PAPREC
- 2- Fourniture de carburants conclus avec DYNEFF et ALVEA
- 3- Assurance statutaire avec AXA (Gras Savoye)
- 4- Entretien des vêtements de travail du personnel conclu avec Ticket Clean

Qui prendront effet au 01/01/2016 et jusqu'au 31/12/2016.

Monsieur le Président demande au Conseil Syndical de se prononcer.

Où cet exposé, le Conseil syndical accepte, à l'unanimité des présents, le renouvellement des marchés publics 2016 et mandate le Président pour signer tout document administratif et financier concernant cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour,  
Mois et an que dessus

Le Président

Michel ZDAN

